



Agence Départementale d'Information sur le Logement

Votre partenaire LOGEMENT depuis 46 ans

Louer, accéder à la propriété (financement, règles juridiques des contrats de construction, de vente, de prêts), s'informer sur les aides au logement, la copropriété, les DPE (à la location comme à la vente), le mal logement ... Des questions ? Un projet ? Un conseiller juriste vous informe gratuitement et en toute neutralité sur les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement.

La prochaine permanence est assurée

Le Mardi 4 Mai

à Vallon en Sully, à la Mairie

de 9h30 à 11h30 (avec et sans rendez-vous)

Pour prendre RDV, merci de contacter le centre de MONTLUCON au **04.70.28.42.04**



: contact@adil03



: www.adil03.org